



L'inscription à l'examen du permis de chasser



1. Sur le site de la FDC76, je me rends dans le dossier **Devenir chasseur**
 - J'imprime le dossier d'inscription à la formation théorique obligatoire et je choisis une date.
 - Je me préinscris à l'examen du permis de chasser sur le site de l'OFB : <https://permischasser.ofb.fr> je m'assure que mon dossier soit signé et accompagné des différents documents demandés selon mon âge (voir tableau récapitulatif en page 4).
2. J'envoie l'ensemble des documents à l'adresse suivante **FDC76 - Route de l'Etang - 76890 BELLEVILLE EN CAUX.**

Coût de la formation et du passage de l'examen.

- **Si vous résidez en Seine-Maritime 15-17 ans :**
Formation 15 -17 ans = 31 € à l'ordre de FDC76 en chèque.
Examen = 31 € à régler lors de la pré-inscription en ligne.
➡ Total 62 euros
- **Si vous résidez en Seine-Maritime 18 ans et + :**
Formation 18 ans et + = 56 € à l'ordre de FDC76 en chèque.
Examen = 46 € à régler lors de la pré-inscription en ligne.
➡ Total 102 euros
- **Si vous ne résidez pas en Seine-Maritime :**
Formation = 106 € à l'ordre de FDC76 en chèque.
Examen = 46 € si candidat majeur à régler lors de la pré-inscription en ligne. ➡ Total 152 euros (majeurs).
Examen = 31 € si candidat mineur à régler lors de la pré-inscription en ligne. ➡ Total 137 euros (mineurs).

DEROULEMENT DES FORMATIONS ET DE L'EXAMEN UNIQUE EN 2 ETAPES.

					Thèmes Abordés et Déroulement
Etape 1		1 Formation Théorique <i>Dispensée par la Fédération des chasseurs 76.</i>	Une 1/2 journée.	Siège de la Fédération à Belleville en Caux.	• Connaissance de la Faune Sauvage, chasse, armes, législation... • Découverte du parcours pratique • Manipulations fondamentales des armes • Prise de date de rendez-vous pour la formation pratique et l'examen du permis de chasser.
		1 Formation Pratique <i>Dispensée par la Fédération des chasseurs 76.</i>	Une 1/2 journée.	Stand de tir à Cuverville sur Yères.	• Maniement des armes, sécurité, comportement, tir réel... • Rangement à fins de transport d'une arme à l'intérieur d'un véhicule. • Mise en situation de chasse en battue au grand gibier (au sanglier courant).
Etape 2		Examen Unique <i>Avec un inspecteur de l'Office Français de la Biodiversité.</i>	Environ 40 minutes La date vous sera communiquée par l'OFB.	Stand de tir à Cuverville sur Yères.	Contrôle de la pratique sur 21 points et contrôle des connaissances sur 10 points.
La note minimale pour être reçu est de 25/31, mais un comportement dangereux ou une mauvaise réponse à une question éliminatoire entraîne l'élimination du candidat.					



DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION THÉORIQUE OBLIGATOIRE 2025



NOM :
PRENOM :
TEL. :
Mail :



Je choisis la date de la formation théorique par ordre de préférence (1, 2, 3, 4).
La durée de la séance d'une ½ journée. Le matin 09H00 à 12H00, l'après-midi 14H00 à 17H00. La formation théorique se déroule à la Maison de la Chasse et de la Nature à Belleville en Caux.

Mercredi 2 juillet 2025 (matin)

☐

Jeudi 10 juillet 2025 (matin)

☐

Jeudi 10 juillet 2025 (après-midi)

☐

Mardi 12 août 2025 (matin)

☐

Vendredi 12 septembre 2025 (après-midi)

☐

Lundi 29 septembre 2025 (matin)

☐

Lundi 20 octobre 2025 (matin)

☐

Je complète l'autorisation d'hospitalisation

AUTORISATION D'HOSPITALISATION ou D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Pour les
candidats
mineurs.

Je, soussigné(e)père, mère ou tuteur légal
(Rayer les mentions inutiles).

Autorise (Nom et prénom du candidat)à participer aux épreuves de
formations de l'examen du permis de chasser.

Et autorise la Fédération Départementale des Chasseurs de la Seine Maritime :

- Pour le transport à l'hôpital en cas d'urgence.
- A faire pratiquer par le médecin une intervention chirurgicale d'urgence avec anesthésie, une radiographie ou les soins nécessaires.

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom et Prénom et N° TEL :.....

Le :
à :

SIGNATURE DU REPRESENTANT
LEGAL POUR LE CANDIDAT MINEUR.

Pour les
candidats
majeurs.

Je, soussigné(e)candidat à la formation de l'examen du permis de
chasser.

Et autorise la Fédération Départementale des Chasseurs de la Seine Maritime :

- Pour le transport à l'hôpital en cas d'urgence.
- A faire pratiquer par le médecin une intervention chirurgicale d'urgence avec anesthésie, une radiographie ou les soins nécessaires.

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom et Prénom et N° TEL :.....

Le :
à :

SIGNATURE DU CANDIDAT.

Tableau récapitulatif

 Tout dossier incomplet sera rejeté.

Documents à joindre	Votre âge :			
	De 15 ans à - de 16 ans	16 à -18 ans	18 à 25 ans	+ de 25 ans
Demande d'inscription à l'examen du permis de chasser : CERFA 13945*06	Oui	Oui	Oui	Oui
Fournir la preuve de paiement effectué en ligne par CB ou par virement bancaire pour la partie OFB	Oui	Oui	Oui	Oui
Faire remplir au verso au cerfa13945*06 le certificat médical (signature et cachet du médecin). L'original pas de photocopie	Oui	Oui	Oui	Oui
<u>Photocopie de la Carte d'identité Nationale recto/verso ou du passeport en cours de validité</u> Pas de permis de conduire.	Oui	Oui	Oui	Oui
Une photographie d'identité au format normalisé (présent dans un photomaton) datant de moins de 6 mois  Pas de photos de lycée.	Oui	Oui	Oui	Oui
Le dossier d'inscription doit être signé par le candidat dans le cadre réglementaire sans dépasser.	Oui	Oui	Oui	Oui
Pour les mineurs autorisation du représentant légal signée (au recto du CERFA)	Oui	Oui		
Un justificatif de domicile.	Oui	Oui	Oui	Oui
Copie de l'attestation de recensement.		Oui		
Copie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté.			Oui	
Un chèque de 56 euros pour les candidats majeurs à l'ordre de FDC76 , cela inclus la ½ journée de formation théorique, la ½ journée de formation pratique, le livre théorique.			Oui	Oui
Un chèque de 31 euros pour les candidats mineurs à l'ordre de FDC76 , cela inclus les 2 ½ journées de formations théorique et pratique, le livre théorique.	Oui	Oui		
Un chèque de 106 euros à l'ordre de FDC76 uniquement pour les candidats hors département.	Oui	Oui	Oui	Oui
D'un chèque de caution de 50 € à l'ordre de la FDC76, non encaissé et qui sera détruit 6 mois après l'obtention du l'examen du permis de chasser.	Oui	Oui	Oui	Oui
Dossier d'inscription à la formation théorique obligatoire. (Voir au recto de ce document)	Oui	Oui	Oui	Oui

Pour tout renseignement complémentaire contacter Martine 02.32.19.50.72
ou par mail servicepermischasser@fdc76.com



Je transmets le dossier complet à l'adresse suivante :
FDC 76 – Route de l'Etang –
76890 BELLEVILLE EN CAUX